



Stéphanie Bélanger¹

Collège militaire royal du Canada

« La mort de Pompée » de Corneille : Entre une guerre injuste et une vengeance justifiée

Lorsqu'en 49 avant notre ère, César entreprend de traverser le Rubicon pour marcher sur Rome, bien qu'il déclare ainsi la guerre civile, il ne bouleverse pas qu'une seule ville, il n'assiège pas qu'une seule forteresse, il n'ensanglante pas qu'un seul peuple. Rome était déjà une immense République et elle était sur le point de devenir un des plus grands Empires que l'Histoire ait jamais connu. Au tournant du XVI^e siècle, les historiens français s'intéressent tout particulièrement à cette période. Elle offre, il est vrai, plusieurs liens avec leur propre époque : guerres civiles, guerres d'expansion, renforcement de l'absolutisme. Par exemple, Coeffeteau, historien français dont l'*Histoire romaine* a eu plus de cinquante éditions entre 1621 et 1680, s'intéresse au texte de Florus, historien latin, qui a décrit avec grande conviction l'étendue des désastres liés à la guerre civile romaine :

La fureur de Cesar & de Pompée, comme un deluge, ou comme un grand embrasement s'épandit & s'eprit non seulement dans la ville, ou dans l'Italie, mais alla accueillir tous les peuples, toutes les nations, & toutes les provinces où s'estend l'Empire Romain. De sorte qu'on ne peut pas simplement nommer ceste guerre, une guerre civile, ny mesmes une guerre contre les alliez, ny derechef une guerre estrangere, mais on la doit nommer une guerre universelle qui a je ne sçay quoy de plus monstrueux que les guerres ordinaires. Si l'on considere ses armées, il se présente d'un costé onze legions, de l'autre dix-huict, la fleur de toute l'Italie. Si l'on pese le secours des alliez, Cesar avoit dans son armée les Gaulois, & les Allemans, avec des troupes d'élite : & Pompée se trouvoit assisté de Roys [...] suivis de tous les plus vaillants hommes de la Thrace, de la Cappadoce, de la Cilicie, de la Macedoine, de la Grece, l'Etolie, & en un mot de toutes les forces de l'Orient².

Cette guerre fatale, qu'il compare ni plus ni moins à un fléau universel de dimension diluvienne, a duré plus de quatre ans et ses champs de bataille s'étaient sur plusieurs continents.

¹ La transformation d'un chapitre de ma thèse en article a été rendue possible grâce aux bourses octroyées par le Département d'études françaises de l'Université de Toronto, par le Régime d'aide financière des étudiants de l'Ontario, par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et, plus récemment, par le Programme de recherche universitaire du Collège militaire royal du Canada.

² Coeffeteau, *Histoire romaine*, « Épitome de Florus », Paris, Champenois, 1632 (1621), p. 100.

La guerre de la Pharsale est encore un sujet d'actualité pour les Français du début du XVII^e siècle, car elle leur permet de s'expliquer, du moins en partie, les troubles de leur propre époque. Historiens, traducteurs, dramaturges, tous la racontent, le plus souvent pour décourager les belligérants de se révolter contre le pouvoir établi. La préface de la plupart des ouvrages des historiens, traducteurs et dramaturges français qui se sont intéressés aux guerres civiles romaines témoignent en effet de cette volonté de promulguer la paix. Elles servent à la manière d'un contre-exemple, vu l'étendue des dommages qu'elles ont causés. Par exemple, dans la préface de la traduction qu'Anthoine de Bandole fait de *L'histoire de Dion Cassius* (1610), à la deuxième page de son « Epistre à Monseigneur de Sillery » [chancelier du roi], on peut lire : « [...] le désir qui me passionne de voir [le roi] triomphant & victorieux retourner en sa ville de Paris [...] »³. De même, sur le plan de l'art dramatique, Garnier, dans sa « Dédicace à Monseigneur de Rambouillet » (1514) de la pièce *Cornélie*, espère que la noblesse française se rangera, comme son protecteur, derrière la vertu ou, du moins, derrière la soumission au pouvoir établi : « Que si mes vers reçoivent cest heur par la France d'estre avec quelque estime recueillis, je laisseray les cris et les horreurs de mes Tragédies (poème à mon regret trop propre aux malheurs de nostre siècle) pour sonner plus tranquillement les héroïques faits de vostre maison »⁴. Quant à Chaulmer, dans sa « Dédicace à Monseigneur l'Éminentissime cardinal duc de Richelieu » de sa pièce *La mort de Pompée* (1638), il affirme : « Monseigneur, le grand Pompée, tout mort qu'il est, se fait apporter à vos genoux, pour joindre sa memoire à la vostre [...] »⁵. Ainsi, en comparant les vertus de Pompée à celles du principal ministre du roi, Chaulmer condamne par le fait même tous les rebelles au pouvoir. C'est dans cette même ligne d'idées que Corneille, dans la préface de sa pièce traitant aussi de *La mort de Pompée*, exprime son souhait de voir la France en paix, soumise à un pouvoir vertueux :

[Pompée] a déjà su de la voix publique, que les Maximes dont vous vous servez pour la conduite de cet État ne sont point fondées sur d'autres principes que sur ceux de la vertu. Il a su d'elle les obligations que vous a la France de l'avoir choisie pour votre seconde mère, qui vous est d'autant plus redevable, que les grands services que vous lui rendez sont de purs effets de votre inclination et de votre zèle, et non pas des devoirs de votre naissance.⁶

Par une prosopopée, le dramaturge fait intervenir le grand Pompée en faveur de Mazarin, bras droit de la régente. Il insiste sur la personnalité du Premier ministre qui, comme étranger, se donne pour la cause de la France indépendamment – dit-il – de tout intérêt personnel. Ce n'est pas ici le lieu où chercher à faire le procès de l'un ou de l'autre personnage que Corneille choisit d'encenser. Mazarin, on le sait, a été fortement critiqué pour sa politique. Corneille, en prenant position pour lui, allait à l'encontre de la plupart des penseurs de l'époque. Au contraire, en ce qui concerne sa perception de Pompée, il prend parti pour ce dernier aux dépens de César (le choix du titre en témoigne), et va donc dans le sens des historiens de son époque, quoiqu'il va, par le fait même, à l'encontre de l'historiographie moderne qui situe désormais Pompée au même rang tyrannique que César⁷. Indépendamment de ces différentes interprétations des

³ Dion Cassius, *L'histoire*, trad. de Bandole, Paris, Jean Richer, 1610.

⁴ Garnier, *Cornélie*, in *Œuvres*, éd. Lucien Pinvert, Paris, Garnier, 1923, t. 1, « Dédicace », p. 90.

⁵ Chaulmer, *La mort de Pompée*, Paris, Anthoine de Sommaville, 1638, p. 1.

⁶ Corneille, « Dédicace à Monseigneur Monseigneur [sic] l'Éminentissime cardinal Mazarin » (1643), *La mort de Pompée*, in *Œuvres*, Ed Georges Couton, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 1980, t. 1, p. 1071.

⁷ Voir, à ce sujet, Syme, *La révolution romaine*, trad. de l'angl. par Stuveras, Paris, Gallimard, 1967 (1952), p. 58-59.

personnages historiques, il est néanmoins évident que Corneille veut attirer l'attention sur un aspect en particulier de cet épisode de l'histoire romaine : le destin de Pompée est tragique, car il a été assassiné non seulement au moment où il perdait une guerre contre un Romain qui cherchait à lui enlever le pouvoir de manière illégitime, mais en territoire allié, par un peuple inféodé à Rome (le père du jeune Ptolémée avait en effet reçu le pouvoir grâce aux efforts de Pompée) et aidé par des Romains. Est-ce à dire que, pour Corneille, Mazarin est doublement admirable, car non seulement il dédie sa vie au pouvoir légitime, mais parce qu'il a de plus cet avantage (sur le héros romain) d'être généreux bien qu'étranger ? Cette dédicace sert, bien sûr, d'encensoir à celui qui a généreusement encouragé le talent de Corneille, mais elle offre aussi une bonne indication de la manière dont le dramaturge envisage la politique : une institution qui doit, au-delà des intérêts personnels, être au service de la « vertu », aussi bien dire de la paix. Le peuple doit obéir à un dirigeant qui respecte cette visée. Encore une fois, ce principe peut être interprété comme un simple lieu commun – toutes les dédicaces à la régente et à Mazarin ou même à n'importe quelle personne ayant du pouvoir vantent, cela va de soi, leurs qualités. Ce passage de la dédicace peut aussi être lu comme une affirmation qui résulte d'une analyse attentive qu'aurait faite l'auteur de la manière dont les dirigeants agissent. Il n'y a pas que les dramaturges redevables à leur mécène qui adoptent un tel point de vue. Turenne lui-même juge que Mazarin est à la hauteur de sa position sociale. Contemporain de Corneille et un des plus grands guerriers de la France du XVII^e siècle⁸, il raconte, dans ses *Mémoires*, qu'il s'est révolté, jadis, contre Mazarin, mais que, voyant que cet homme œuvre, selon toute vraisemblance, pour le bien de l'État, il se range, finalement, de son côté. Ceux qui continuent de le critiquer au point de menacer sa vie font preuve, selon Turenne, d'un défaut de loyauté et d'un désir de chercher leurs propres intérêts. Dans ce récit qu'il fait sur les guerres à l'intérieur de la France, Turenne reproche au prince de Condé son obstination à vouloir se révolter contre le Premier ministre. Ce dernier l'a, en effet, libéré de son emprisonnement et lui a prouvé, par ce geste, sa clémence ou, du moins, sa volonté de ne point abuser à outrance de ses droits souverains aux détriments des plus hauts membres de la noblesse :

M. de Turenne, [dit-il en parlant de lui-même à la troisième personne, à la manière de César, justement], songeoit qu'il n'étoit pas raisonnable de s'engager contre la cour à une suite d'affaires, dont il sçavoit que le but n'étoit que de procurer les intérêts d'un petit nombre de personnes, sans aucune vue du bien public.⁹

Cet exemple permet d'illustrer la différence entre une soumission superficielle au pouvoir, comme c'est souvent le cas des flatteurs ou des gens qui désirent ainsi acquérir plus de puissance, et l'acceptation lucide d'un gouvernement qui, s'il n'est pas parfait, cherche pourtant, tant bien que mal, à assurer la paix à l'intérieur du pays¹⁰.

Le sujet romain que Corneille choisit de représenter, alors qu'il vit la période historique qui se situe entre la journée des Dupes et les événements de la Fronde, entre la fin de l'influence de Marie de Médicis sous Louis XIII et le début de la régence d'Anne d'Autriche et de Mazarin pendant la minorité de Louis XIV, acquiert une signification particulière. La reine mère et le Premier ministre n'ont pas encore fait leurs preuves. Si plus d'un rêvent d'obtenir leur puissance, rien n'indique cependant qu'un changement est essentiellement souhaitable. La prudence, selon Corneille, dicte vraisemblablement de soutenir le pouvoir en place afin d'assurer la paix intérieure. Ainsi, dans sa pièce, si

⁸ Voir Bluche, *Louis XIV*, Paris, Hachette, 1986, p. 370-374.

⁹ Turenne, *Mémoires*, T. 3, « Turenne », Paris, Guyot-frères, 1851, p. 433.

¹⁰ Voir Bluche, *Louis XIV*, *op.cit.*, p. 70-99.

les « bons » citoyens peuvent s'identifier à Pompée, les « méchants », quant à eux ou, pour tout dire, les rebelles au pouvoir légitime, sont des fauteurs de troubles et voient leur représentation dans le personnage de César. Avec un peu de chance, espère le dramaturge, les spectateurs apprendront par le biais de la *catharsis* que de guerroyer pour les mauvaises raisons ne fait qu'entraîner des conséquences désastreuses et une telle déloyauté envers sa patrie est propre à ternir une réputation pour la postérité. Cette manière de diviser les responsabilités entre Pompée et César n'est pas propre à Corneille. L'insistance qu'il y met lui est cependant bien particulière et offre, à mon avis, une clé de lecture à cette pièce : César entreprend injustement une guerre que l'insondable destin lui fait gagner; par conséquent, quiconque s'associe à lui entache, comme lui, sa réputation et quiconque s'y oppose a tous les droits de réclamer vengeance et de tenter de lui ôter un pouvoir qu'il ne mérite pas. Sauf peut-être depuis quelques années, les historiens ont presque toujours fait tomber sur César les pires accusations¹¹. Ainsi, Plutarque, particulièrement sévère, on l'a vu, dans ses jugements lorsqu'il est question des guerres causées par la défense d'intérêts personnels, décrit en détail l'étendue des désastreuses conséquences de la révolution romaine. Puis, il analyse dans une phrase lapidaire – dont je reproduis ici la traduction d'Amyot – la vanité des causes et la nullité des avantages de cette très critiquée prise du pouvoir par César :

Au demeurant César mourut en l'âge de cinquante-six ans, et ne survécut à Pompée guères plus de quatre ans, n'ayant reçu autre fruit de cette domination et principauté qu'il avait si ardemment pourchassée toute sa vie, et à laquelle il était enfin parvenu avec tant de travaux et tant de dangers, qu'un nom vain seulement, et une gloire qui lui suscitait l'envie et la haine de ses citoyens.¹²

Bien que léguer son nom à l'Empire pour plusieurs générations et s'assurer une gloire pérenne ne soient pas une mince affaire, César n'en verra pas moins son nom et sa gloire continuellement accompagnés de sévères critiques. Personne ne lui pardonne d'avoir commencé la guerre civile. Encore aujourd'hui, on questionne la légitimité de ce conflit armé et les historiens ne parviennent pas à s'entendre sur les responsabilités exactes de César dans cette affaire. Par exemple, que ce soit Dion Cassius, Plutarque, Suétone ou Lucain, que je nomme parmi d'autres parce qu'ils font partie des historiens anciens qui ont été les plus traduits en France aux XVIe et XVIIe siècles, tous – sauf peut-être Appien qui, pour sa part, ne fait aucune allusion à la responsabilité de César (ni de Pompée d'ailleurs) dans cette guerre – accusent César, avec plus ou moins de nuance¹³. Corneille, dans *La mort de Pompée*, choisit de s'inscrire dans la lignée de Lucain, comme il l'affirme dans sa préface; or, c'est celui qui, parmi tous, accuse César le plus sévèrement de tous les torts, particulièrement d'avoir trop voué son ambition à ses fins personnelles. Le dramaturge, en se disant redevable à Lucain, s'inscrit donc dans la lignée la plus farouchement anti-césarienne; le titre même de sa pièce accuse une préférence pour Pompée. Plusieurs raisons peuvent justifier cette haine pour César et la « pharsalique misère », pour emprunter à l'expression de Garnier¹⁴, qu'il a causée. En insistant de la sorte sur le rôle de l'« infâme empereur », il condamne par le fait même cette guerre civile et, *a fortiori*, toute guerre basée sur les seuls intérêts personnels. Cette position, qui se range, bien sûr, dans la lignée des théories élaborées

¹¹ Voir Syme, *La révolution romaine*, *op. cit.*, p. 58-59 et *passim*.

¹² Plutarque, *Vie de Jules César*, in *Les vies*, t. 2, éd. Gérard Walter, trad. Amyot, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 1951, p. 485.

¹³ Voir Mc Gowan, *Vision of Rome in Late Renaissance France*, New Haven and London, Yale University Press, 2000, p. 296.

¹⁴ Garnier, *Cornélie*, in *Œuvres*, t. 1, *op. cit.*, acte 1, p. 98.

sur la guerre juste est renforcée continuellement, au cours de la pièce, par une série d'oppositions qui mettent en lumière la différence entre les « bons » et les « mauvais » guerriers; entre les héros qui font la guerre légitimement et ceux qui abusent du pouvoir; entre ceux qui connaissent le véritable prix de la gloire et ceux qui ne rêvent que d'une réputation illusoire. Ainsi, tout concourt, dans la pièce, non seulement à condamner la guerre entreprise par César, mais, aussi, à endosser le droit à la vengeance proclamé par la tête muette, mais ô combien éloquente, du défunt Pompée. Il est vrai qu'en abordant l'analyse de cette pièce à la lumière du concept de la guerre juste ou de la vengeance justifiée, j'arrive à une conclusion opposée à celle bien connue de Doubrovsky qui, dans *Corneille et la dialectique du héros*, postule que le dramaturge cherchait à prouver les bonnes intentions de César qui voulait mettre fin à la lutte fratricide en imposant sa domination absolue¹⁵. Plus récemment d'ailleurs, Georges Forestier abondait aussi en ce sens en présentant César, et non Pompée, comme véritable monarque¹⁶. Pour moi, cependant, cette pièce est moins l'éloge du pouvoir absolu que la condamnation du pouvoir corrompu et le rappel de l'importance de légiférer et de guerroyer selon des principes de justice. J'espère que l'analyse du thème de la feinte et de l'éthique de la guerre juste, appuyée du contexte historique pendant lequel cette pièce a été produite, donnera de la crédibilité au point de vue que j'ai choisi d'adopter. Il est enfin un élément essentiel de cette pièce de Corneille que l'analyse textuelle dévoile, mais qui a le plus souvent été omis des critiques : sa puissance évocatrice quand il est question de faire l'éloge de la vertu de Pompée¹⁷. Que ce soit par l'opposition entre la description de la magnanimité de Pompée et de la déloyauté des Romains (qui est mise en évidence par la cruelle lâcheté des conseillers de Ptolémée, dont un est Romain, et de la pernicieuse politique de César) ou que ce soit par la peinture de la courageuse passion de Cornélie pour son défunt mari, tout, dans cette pièce, concourt à faire haïr César et vouloir que Pompée obtienne une légitime vengeance.

* * *

Dans les trois premiers actes, le dramaturge orchestre le thème de la déloyauté qui va crescendo¹⁸. Depuis le moment où les trois conseillers suggèrent au roi de trahir Pompée jusqu'au moment où Ptolémée présente sa tête à César, on dirait que Corneille tente de réunir toutes les bassesses politiques qui marquent cette guerre civile. Dès la première scène, la parole est d'abord donnée au plus « machiavélique » des personnages, si je puis me permettre cette expression. L'idéologie promulguée par Photin, qui proclame bien haut que la justice n'est pas une vertu d'État¹⁹, est, il faut dire, déjà présente chez Lucain : « la vertu scrupuleuse et la haute puissance / souffrent mal-aisément une étroite alliance » (*Virtus et summa potestas non coeunt*), lit-on dans la traduction faite par Breboeuf (1656)²⁰. Ces propos, que le dramaturge choisit de présenter en tout premier lieu sous forme de « Maxime » (1, 1, 113-4), saisissent dès l'abord d'« effroi », pour emprunter à la terminologie « aristotélicienne » (ou du moins, qualifiée comme tel) si chère aux dramaturges de l'époque : les grands principes

¹⁵ Voir Doubrovsky, *Corneille et la dialectique du héros*, Paris, Gallimard, 1963, p. 278 et suivantes.

¹⁶ Voir Forestier, *Corneille et le sens d'une dramaturgie*, Paris, SEDES, 1998, p. 74 et suivantes.

¹⁷ Voir Rousseau, « Corneille et le mensonge héroïque », *Revue de Paris*, juillet 1937, p. 62.

¹⁸ Voir Scherer, *La dramaturgie classique en France*, Paris, Nizet, 1950, p. 220, 221, 222 et *passim*.

¹⁹ Voir Corneille, *La mort de Pompée*, in *Œuvres*, t. 1, *op. cit.*, 1, 1, v. 104. Les références à cette pièce seront, tout au long de cet article, indiquées entre parenthèses après la citation, selon l'acte, la scène et le(s) vers (par exemple, on lirait, ici : 1, 1, 104).

²⁰ Lucain, *La pharsale*, trad. de Breboeuf, Paris, Sommaille, 1656, t. 4, liv. 8, v. 495.

desquels doit découler toute politique, explique Photin à Ptolémée, sont le fait d'agir avec audace, d'enfreindre les engagements, de fuir la vertu et de rechercher le mal sans remords : « Fuir comme un déshonneur la vertu qui le perd, et voler sans scrupule au crime qui le sert » (1, 1, 111-2), affirme-t-il sans vergogne au roi. C'est parce que les « maximes » de cet ordre sont énumérées en grand nombre pendant sa réplique qu'elles provoquent un effet de répulsion. Cette impression provoquée par le discours de Photin est par la suite renforcée par l'intervention d'Achillas. S'il semble plus hésitant, il est encore plus pernicieux dans sa vision de la politique. Pour lui, Pompée est un homme à abattre parce que les destins l'abandonnent au profit de César. Il est vrai qu'il a été un grand monarque, qu'il a été un héros généreux, qu'il a rendu le sceptre au feu roi Ptolémée; il est vrai qu'il a sauvé l'Égypte de l'anarchie, qu'il a financièrement supporté la couronne d'Égypte et qu'il porte sur lui le testament politique qui promet le trône au jeune Ptolémée et à sa sœur Cléopâtre. Mais c'est pour cette dernière raison, justement, qu'il faut le tuer. C'est là l'unique moyen de se laver de lourdes dettes, d'éviter de partager la couronne avec Cléopâtre et, surtout, de devenir allié d'un empereur qui nous sera redevable d'avoir tué son plus grand ennemi. Réserver un accueil favorable, lui sauver la vie, c'est choisir de rester serf de celui à qui on doit tout. Il découle de l'argumentation d'Achillas que le personnage de Pompée est introduit par le contraste entre sa bonté et la méchanceté de ceux qui croient être du parti de César. Il est présenté comme étant le bon et magnanime guerrier et sa générosité est telle que même ceux qui complotent de lui enlever ignominieusement la vie sont forcés de l'admettre. La seule évocation de quelques-unes de ses qualités a pour fonction de rendre encore plus détestable la politique de ses ennemis, laquelle est fondée sur la maxime stipulant qu'il est préférable d'oublier toute vertu, même la loyauté, et de n'agir qu'en vue du gain personnel et immédiat. Puisqu'ils gagneraient à sa perte, Pompée doit périr. Que des Égyptiens, des étrangers, respectent si peu un héros romain, n'est guère trop surprenant. Mais Corneille rend leur complot encore plus décevant lorsqu'il fait intervenir, comme troisième et pire conseiller du roi, un Romain.

Septime, ancien officier, est déjà présent dans les récits de Plutarque et de Lucain, mais il n'a pas cette qualité de proche conseiller du roi. Chez Corneille, c'est lui qui comprend le mieux la mentalité des Romains, leur attitude présomptueuse, leur pénible arrogance, leur sentiment de supériorité. C'est lui qui analyse avec le plus de justesse la politique de César, basée sur la fausse générosité, sur la feinte clémence et l'orgueilleuse vanité (1, 1, 174-6). C'est lui aussi qui suggérera à Ptolémée la plus funeste solution : « Prendre sur vous le crime et lui laisser le fruit » (1, 1, 184). Ainsi exécute le roi d'Égypte. Il tue Pompée, et laisse à César toute la gloire. Il espère, par ce geste, faire un grand acte, participer à un moment clé de l'histoire de Rome. Il veut être responsable d'« un grand changement » (1, 1, 192) dans le rapport de l'Égypte avec cette grande République. Il aspire à « second[er] le Destin » (1, 1, 199) en décidant du sort de Rome. Il cherche à « venger l'Univers » (1, 1, 200) de la superbe de Pompée et de la suffisance de tous ses guerriers qui se croient immortels du seul fait qu'ils sont romains. Il croit parvenir à trancher aux pompéiens leur orgueil en coupant la tête de leur chef, s'acquérir la gloire en lui ôtant la vie, mais, surtout, s'« immortaliser par cet illustre crime » (1, 1, 206). Bref, il se fait un honneur de servir César, espérant ainsi l'obliger à allier l'Égypte à sa République. On peut déduire de son raisonnement, ainsi que de celui de ses conseillers, que pour faire de la « bonne » politique, pour acquérir du pouvoir, pour s'associer à celui qui est sur le point de devenir le maître de Rome – aussi bien dire, le maître du Monde – il faut user de perfidie. Il lui faut s'imposer, il le dit lui-même, au moyen d'un « crime ». En faisant s'exprimer d'une manière telle ceux qui croient être les alliés de César, Corneille ne présente guère le futur empereur sous un

jour flatteur. Il en fait un tyran qui encourage le mal ou du moins qui l'inspire. Pour lui plaire, peut-on déduire de la manière dont Corneille choisit de le représenter, il est plus sûr de pratiquer une politique immorale. Ce n'est guère là encenser César : il n'est pas encore en scène que déjà on « craint » sa perfidie.

Au deuxième acte, l'évocation des derniers gestes de Pompée ne fait que renforcer davantage la peinture négative de ceux qui prétendent être les alliés de César. C'est Achorée, un messager, qui raconte à Cléopâtre la mort du héros romain. Il explique qu'étant lui-même bon, fier et loyal, Pompée attend naturellement du jeune roi égyptien quelques signes d'humanité, d'honneur et de devoir (2, 2, 458-9). Il ne peut être davantage déçu lorsqu'il s'aperçoit que Ptolémée n'est pas là, qu'il a déjà préparé ses vaisseaux de guerre et qu'il envoie chercher celui qu'il devrait considérer comme son sauveur par un petit groupe d'assassins. Il passe rapidement des soupçons au constat de la trahison, non sans « effroi » (2, 2, 464). Alors la colère gronde en lui et les accusations contre Ptolémée s'accroissent : il le trouve « ingrat à ses mérites » (2, 2, 461), il est effrayé de son « manquement de foi » (2, 2, 462) et ne voit en lui qu'un vile « fourbe » (2, 2, 485). Puis il maîtrise ses émotions – manifester de l'indignation ne l'aurait que rabaissé à ce lâche ennemi – et cherche aussitôt à épargner la vie de Cornélie, non sans lui demander « de prendre la fuite afin de [l]e venger » (2, 2, 472).

Le mot attendu depuis le tout début de la pièce est enfin prononcé : le désir de vengeance de Pompée est légitime et même souhaitable, puisqu'il a été si méchamment trahi. Il se rend sans crainte au trépas croyant qu'il obtiendra, par ses descendants, une juste vengeance. Comme s'il est besoin de peindre le récit de l'assassinat de manière plus horrible encore que les autres avant lui ne l'ont fait, Corneille ajoute à la réalité historique un élément de sa propre invention : c'est Septime, le Romain, aidé de trois autres Romains, qui l'assassinent à coups de coutelas, dans les flancs. Achilles lui-même, avant de donner « bravement » (2, 2, 508) le signal aux autres, a été « épouvanté d'horreur » devant la « fureur » (2, 2, 507) de ces quatre enragés.

Cette multiplication des Romains déloyaux, dans la pièce de Corneille, sert bien le dramaturge : elle lui permet d'insister sur l'importance du respect de ceux qui cherchent à défendre les intérêts de la patrie. César, Romain, se révolte contre des Romains en vue non pas de réparer une injustice, mais d'acquiescer les pleins pouvoirs. En déclarant une guerre pour des motifs illégitimes, César va faire entrer son propre pays dans une sanglante période de révolutions et de bouleversements politiques. Rome étant une immense et puissante république, il est naturel qu'elle ait des intérêts monétaires et humains dans un vaste nombre de pays. Les citoyens de ces royaumes alliés, ainsi que les Romains établis dans ces contrées lointaines, suivent un chemin tracé d'avance en exerçant le même type de politique que celle pratiquée à Rome : ils prennent pour le parti de César et tuent des Romains anti-césariens sans autre formalité que le désir d'obtenir avec lui le pouvoir, tout le pouvoir, si possible. Par la victoire de César ou par la mort de Pompée, pour reprendre la formule de Corneille, une des plus grandioses étapes de l'histoire romaine va commencer : Rome, jadis puissante république, va devenir le plus grand Empire que le monde ait jamais connu.

Mais, et c'est là que réside tout le sens tragique de la pièce de Corneille (et de l'histoire de Rome), c'est le très jeune roi d'un pays qui n'a même pas le statut de province romaine, aidé par de traîtres Romains, qui enlève la gloire à César et qui assassine le grand Pompée. Le dramaturge illustre cet épisode de manière à faire ressortir toutes les caractéristiques qui en font une des plus dérisoires expressions de l'humaine destinée²¹.

²¹ Voir Herland, « Les éléments pré-cornéliens dans la mort de Pompée », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 50, 1, 1950, p. 1-15.

Les trois Romains qui sont dans la barque, ainsi que Septime, Achilas, Photin et Ptolémée, sans compter César au nom de qui le crime est commis, tous attirent le mépris. D'autant plus que leurs cruelles manœuvres sont, encore une fois, décrites de manière à être opposées à l'attitude de Pompée. Par sa grandeur d'âme, il ne fait, si possible, que rendre encore plus condamnable leur comportement et désirable la vengeance :

D'un des pans de sa robe il couvre son visage
À son mauvais Destin en aveugle obéit
Et dédaigne de voir le Ciel qui le trahit
De peur que d'un coup d'œil contre une telle offense
Il ne semble implorer son aide ou sa vengeance. (2, 2, 514-8)

Bien qu'il soit victime, Pompée l'emporte, par sa parfaite maîtrise de soi, non seulement sur ses assassins qui paraissent ridicules de s'attaquer ainsi à une inoffensive victime, mais sur les dieux eux-mêmes²². Il compose son visage et contrôle sa chute en mourant de manière à donner l'impression que rien ne l'affecte. Il ne daigne ni les voir, ni les implorer : ses descendants sauront, eux, le venger et rétablir ici-bas le droit que les justiciers du ciel ont refusé d'assurer. Cet assassinat, il n'en doute pas, exige réparation par une légitime vengeance.

Le récit de la mort de Pompée se termine par la description des funérailles de son corps décapité, accomplies par son loyal serviteur Philippe, le seul qui soit digne de donner à la mort du magnanime héros la dignité qu'il mérite. Il est impuissant et de peu d'importance dans l'échelle sociale, mais lui seul pourtant a l'âme assez généreuse pour assurer à la dépouille abandonnée aux flots les derniers devoirs qui lui sont dus. Les Romains, on le sait, accordaient la plus grande importance à leurs morts et les cérémonies entourant leur crémation étaient très élaborées²³. Cette scène est sans doute une des plus significatives de la pièce, parce qu'elle sert à illustrer, par la description d'un geste simple, mais fondamental pour les mœurs de l'époque, l'essence même du message véhiculé dans cette tragédie : ce sont ceux qui ont la plus grande part d'humanité en eux qui sont les plus magnanimes et qui méritent, par le fait même, une réputation honorable pour la postérité. Le serviteur, en enterrant son maître, permet à ce dernier de voir son âme libérée de sa condition mortelle et de « devenir dieu »²⁴. Philippe, en accompagnant Pompée dans son ascension, en dépit des efforts des autres Romains et des Égyptiens pour faire oublier Pompée, pose un geste courageux. De plus, ce geste trouve un écho dans le personnage de Cornélie qui, à son tour, met tout en œuvre pour assurer, à son mari, une mort qui soit digne de lui. L'âme de Pompée, pour être satisfaite, devrait pouvoir voir brûler non seulement son propre corps, mais elle devrait (aurait dû...) aussi voir périr toute une armée, avec, à sa tête, César, offert en ultime offrande.

Toujours dans cette logique de présenter le caractère des différents personnages à l'aide de contrastes, le troisième acte, qui est aussi celui de l'introduction de César comme personnage actif dans la pièce, commence avec une illustration (en action) de sa bassesse qui est d'autant plus décevante que le spectateur est déjà empreint de pitié pour le sort de Pompée. Peut-être César obtient-il la gloire, mais certainement pas sans entacher sa réputation à jamais. Contrairement à la mémoire de Pompée et de son loyal

²² Voir Baustert, « Mourir avec les anciens : l'histoire ancienne, propédeutique de la mort chez les "minores" du XVIIe siècle », *PFSCCL*, 23, 1996, p. 214.

²³ Voir Turcan, *Rome et ses dieux*, p. 46-50.

²⁴ Turcan, *Rome et ses dieux*, Paris, Hachette, 1998, p. 48.

serviteur, le souvenir de César et de ses prétendus alliés sera, dans les siècles futurs, toujours accompagné du récit de leur infamie. Corneille, dans cette partie qui constitue le pivot de la pièce, présente César et Pompée face à face, de manière telle que le vivant semble plus mort que le défunt. La tête gisante de Pompée, raconte toujours Achorée, parle encore; son regard, son expression,

Rappellent sa grande âme à peine séparée,
Et son courroux mourant fait un dernier effort
Pour reprocher aux Dieux sa défaite et sa mort. (3, 1, 766-8)

La réaction de César devant cette tête qui lui est offerte par le « lâche » Ptolémée, tout « tremblant » (3, 1, 755), est, on l'a vu plus haut, souvent racontée : il hésite, se compose un visage feint et « se montre généreux par un trait de faiblesse » (3, 1, 786). Plusieurs réflexions doivent en effet venir à l'esprit de César à ce moment. Celle sur laquelle Corneille insiste davantage est la dissimulation. Il a déjà peint le portrait de Pompée en se basant sur le même thème. Lorsque ce dernier compose son visage pour dissimuler ses pensées, il le fait, lui aussi, en vue de ne pas se rabaisser au rang de Ptolémée et de ses suppôts (2, 2, 514-8); lorsque son visage exprime de l'indifférence, il est clair que dans son cœur, il éprouve ce même sentiment. La « maîtrise de soi », si chère aux penseurs du XVII^e siècle, est, chez Pompée, une autre preuve de sa grandeur d'âme. Mais, chez César, la volonté d'avoir l'air affligé lui est un véritable effort et ne fait que manifester davantage son absence de réelle compassion, aussi bien dire, de vertu. Or, cette faculté d'avoir un empire sur ses volontés, qu'admire entre autres Descartes, doit être employée à des fins louables et non pas à une telle manipulation perfide²⁵. Aussi, à la vue de Ptolémée tout tremblant de son propre affront, César tire une leçon sur la manière de compenser son absence de morale : s'abaisser à une telle perfidie pour un peu de gloire attire contre soi la haine et le mépris, observe-t-il aux dépens du misérable Ptolémée. S'il désirait obtenir la faveur de César, il n'avait qu'à abandonner tout pour lui et ne chercher à jouir d'aucune part des honneurs. Le zèle de Ptolémée est « redoutable » (3, 2, 850), car il le déploie en partie pour son propre compte. Il veut obtenir pour soi tout le crédit de la mort de Pompée. César, plus rusé, fait ce que Ptolémée aurait dû faire : dissimuler sa soif de pouvoir et prétendre qu'il n'a jamais souhaité l'anéantissement de son ennemi. S'il cherche à « vaincre » Pompée, reproche-t-il à Ptolémée, il ne veut pourtant pas sa mort. Il désire plutôt lui « pardonner » (3, 2, 916) de ne pas lui avoir cédé pacifiquement et sur-le-champ la partie de la couronne qu'il a voulu garder égoïstement.

Si Ptolémée se fait prendre à la ruse de César, les pompéiens, quant à eux, ne sont pas dupes de ses discours trompeurs. Il a beau ordonner des funérailles, exhorter les Romains et les Égyptiens à l'expiation, élever des autels à Pompée et ordonner pour cette cérémonie des rites dignes des héros immortels²⁶, rien ne peut laver le blâme qu'il a attiré sur lui en forçant Pompée à la guerre civile, puis à la fuite et, enfin, à une mort en pays étranger, sort indigne pour un si grand homme. Cornélie porte en elle le poids des conséquences néfastes de cette guerre et elle ne se laisse pas intimider par les faux raisonnements de son ennemi : « Veuve du jeune Crassus, et veuve de Pompée, / Fille de Scipion » (3, 4, 990-1) qui est, elle en a peut-être déjà le pressentiment, sur le point de périr à son tour à cause de César, elle n'est pas dupe des méchancetés de celui qui « doit à [s]on époux son Trône et sa Province » (3, 4, 1110). César se justifie, encense

²⁵ Voir Descartes, *Les passions de l'âme*, (1649), éd. Jean-Maurice Monnoyer, Paris, Gallimard, 1983, 152, p. 245-246.

²⁶ Voir Corneille, *La mort de Pompée*, in *Œuvres*, op. cit., t. 1, 3, 2, v. 939-942, p. 1108.

son mari, idolâtre Rome et témoigne de sa pitié pour sa prisonnière. Elle n'y entend que de la fausse rhétorique et réplique, exaspérée par sa dissimulation qu'il trouve abominable : « Ô Ciel ! que de vertus vous me faites haïr ! » (3, 4, 1072). Elle répond ainsi, en une efficace expression, à l'ensemble de la politique césarienne : elle n'est basée que sur la dissimulation. Cornéille, en faisant en sorte que César emprunte au vocabulaire héroïque et respectueux de Pompée, ne fait que faire ressortir davantage sa feinte pour cacher ses tactiques perfides et déloyales. Il ne reste plus à Cornélie qu'à revendiquer ce que Pompée mérite d'obtenir contre ses ennemis plus que jamais : la vengeance.

La vengeance, selon les théories thomistes de la guerre juste, doit non seulement être légitime, mais elle doit, de plus, être accomplie selon un ensemble de règles bien précises pour être approuvée²⁷. Coriolan apprend à ses dépens que lever une armée ennemie pour assiéger sa propre nation n'est ni sage, ni juste. Ptolémée, en ordonnant l'assassinat de Pompée au moment où il vient implorer son aide, ne fait preuve, lui non plus, d'aucun sentiment de justice. Il agit cependant de manière encore plus pernicieuse que Coriolan, puisqu'il n'a même pas été lésé par ceux contre qui il lève les armes. D'ailleurs, plus rien ne l'arrête; puisque César rejette violemment son geste, il n'a qu'à l'assassiner lui aussi, afin de s'en débarrasser. Lorsqu'elle entend parler de ce plan, Cornélie, plutôt que d'être soulagée de voir son ennemi enfin puni, met tout en œuvre pour éviter que l'assassinat ne se réalise. Elle accourt sur-le-champ pour dévoiler le complot à César. Il est vrai qu'elle désire sa mort, mais elle recherche avant tout une « véritable » vengeance. Si on l'assassine vulgairement, sans effort, « au lieu d'un châtement, ta mort serait un crime » (4, 4, 1121), lui explique-t-elle. Cornélie veut dépasser la loi du Talion qui ne ferait qu'accumuler les crimes sans rétablir la justice. Le meurtre de César ne constituerait en rien le gage du retour à la paix. Elle souhaite sa perte, mais non sans obtenir, pour les descendants de Pompée, une retentissante victoire. Toute vengeance, pour être juste, doit tendre d'abord et avant tout à cette fin, le rétablissement du droit qui avait été lésé :

Si je veux ton trépas c'est en juste ennemie;
Mon époux a des fils, il aura des neveux.
Quand ils te combattront, c'est là que je le veux,
Et qu'un digne main par moi-même animée
Dans ton champ de bataille, aux yeux de ton Armée,
T'immole noblement par un digne effort
Aux Mânes du Héros dont tu venges la mort. (4, 4, 1386-92)

Cornélie explique à César qu'elle tentera tout afin de redonner à la mort de son mari la dignité qui lui est due. C'est sans doute parce qu'elle est habituée de souffrir des affres du destin qu'elle prévoit que les fils de Pompée risquent de ne pas triompher dans cette guerre : l'un mourra en Espagne et l'autre en Arménie, tous deux dans des campagnes anti-césariennes. Mais qu'importe; ils auront eux aussi des fils et de génération en

²⁷ Les théories thomistes (Thomas d'Aquin, saint. *Somme théologique*) s'inscrivent dans la lignée des théories augustiniennes, mais sont reformulées et élargies en une question morale qui touche directement l'Église. Elles sont reprises selon un angle juridique, pendant la guerre de Trente ans, par Hugo Grotius, mais respectent toujours la visée théologique de saint Thomas d'Aquin. Pour un historique sur l'évolution des théories sur la guerre juste, voir Hedley Bull, *Hugo Grotius and International relations*, London, Oxford University Press, 2002, p. 180-207. Voir aussi la somme de Roger Regout, *La doctrine de la guerre juste de saint Augustin à nos jours*, Allemagne, Scientia Verlag Aalen, 1974 (Réimpr. de l'éd. de Paris, 1934) et la réédition de l'ouvrage de Grotius sur la guerre juste, *Le droit de la guerre et de la paix*, (1625), éd. Denis Alland et Simone Goyard-Fabre, trad. Paul Pradier-Fodéré, Paris, PUF, 1999.

génération, toujours, une voix et, si possible, une armée, s'élèvera contre César et ses descendants. La justice, dès aujourd'hui ou plus tard, sera rétablie. C'est là son présupposé, sa conviction profonde; c'est là ce qui la tient en vie ou, plus précisément, ce qui donne un sens à sa tragique destinée.

Au dernier acte, Cornélie répète ses mêmes volontés, d'abord à Cléopâtre, puis à César à nouveau. Elle déploie des efforts surhumains auprès de César dans le but d'obtenir une vengeance pour Pompée. Corneille montre les deux ennemis discutant face à face de la haine qui les anime et des stratégies qu'ils veulent mettre en branle pour parvenir à leur fin respective. Cornélie explique à César toutes les démarches qu'elle entreprendra pour se venger. La justification de son désir de vengeance tient du fait qu'elle considère que César a illégitimement levé les armes contre Pompée, contre Rome. La République doit être remise dans les mains des fils de Pompée, à qui elle revient, prétend-elle, légitimement. Elle veut aller rejoindre les fils de Pompée sur les côtes de l'Afrique et les exhorter, en leur tendant bien haut les cendres du défunt consul, son mari, à se battre en son nom pour que la justice soit rétablie dans Rome :

Et c'est là [à Juba] que j'irai pour hâter tes malheurs
Porter de rang en rang ces cendres et mes pleurs.
Je veux que de ma haine ils reçoivent des règles,
Qu'ils suivent au combat des Urnes au lieu d'Aigles;
Et que ce triste objet porte en leur souvenir
Les soins de le venger et ceux de te punir. (5, 5, 1709-16)

Bien qu'il ait souhaité pouvoir la ramener à Rome tel un trophée pour son entrée royale, César se voit obligé de la laisser rejoindre les soldats rescapés sur la côte africaine. Il sait que c'est là l'unique moyen, pour lui, de se libérer de cette honteuse défaite qui consiste à n'avoir pas réussi à obtenir, par les armes, la mort de Pompée. À son avis, l'acte du jeune Ptolémée rappelle trop la trahison et il ne veut pas que sa prise de pouvoir soit considérée de la manière dont Cornélie la perçoit, c'est-à-dire une injuste rébellion contre son propre pays. En mettant en branle les préparatifs pour une nouvelle guerre, Cornélie permet à César de s'égaliser, d'homme à homme, avec ses ennemis. D'ailleurs, elle-même y tient : bien qu'ennemi, César est un Romain et cette guerre doit être achevée par des Romains dignes de ce nom. Ce qu'elle souhaite, bien sûr, c'est que ses fils emportent la victoire avec honneur, dans une juste guerre. Or, on le sait, c'est César, finalement, qui l'emportera. Il pourra enfin prouver, par ses victoires sur les fils de Pompée, qu'il aurait aussi bien pu vaincre son ennemi de manière similaire : avec bravoure, sur le champ de bataille. Mais Corneille n'a pas choisi de représenter cette bravoure; il a préféré faire une critique de la politique de César, dont il interprète le comportement comme celui d'un rebelle qui prend les armes contre ceux qui œuvrent par le bien dans sa propre patrie.

* * *

La vengeance par la guerre, réclamée par Cornélie pour honorer le grand Pompée, est décrite de manière positive dans la pièce de Corneille. Elle n'est pourtant pas dénuée de violence : Cornélie brandit les cendres du héros mort afin d'encourager l'armée de ses fils à tuer César et ses cruels soldats dans un combat sanglant. Elle espère même que la haine contre César perdurera pour les générations futures, afin que la vengeance se perpétue. Loin de ternir la réputation du grand Pompée, en agissant comme elle l'a fait, Cornélie participe à la sublimation de sa mort. En d'autres termes,

elle cherche à projeter la gloire du défunt héros dans un idéal considéré, du moins au tournant du XVIIe siècle, comme supérieur : celui du juste accomplissement de la vengeance. C'est à cette condition que les dramaturges et les historiens français veulent bien lui donner une gloire pérenne. Garnier (*Cornélie*), Chaulmer (*La mort de Pompée*), Anthoine de Bandole (*Histoire de Dion Cassius*), Coeffeteau (*Histoire romaine*), en somme, tous ceux qui s'intéressent à sa vie lui permettent, en d'autres mots, d'échapper à la mort, à l'oubli, grâce à la représentation de sa grandeur dans leurs écrits.

L'héroïne espère offrir à Pompée l'ultime victoire, « la gloire après la mort », pour emprunter au traité sur *Les passions de l'âme* de Descartes (3, 173). Pendant des générations, de Plutarque à Corneille en passant par les historiens latins, plusieurs s'arment d'une plume pour revendiquer la réhabilitation de Pompée et pour condamner César et sa guerre civile. Ce besoin de raconter les guerres civiles romaines est un impératif tout particulièrement au tournant du XVIIe siècle en France, période où le pays est, lui aussi, déchiré par les conflits internes. On choisit, dans les représentations de cet épisode de l'histoire de Rome, de mettre César du côté des personnages dont il faut se servir comme contre-exemple et Pompée du côté des héros à imiter. C'est que César n'a pas fait une guerre juste; la légitime défense est, par conséquent, accordée à Pompée. Son urne pourra proclamer vengeance au fil des siècles, mais par les écrits sur cette guerre plutôt que par de véritables et meurtrières armes. D'ailleurs, lorsqu'on songe à l'importance qu'accordent les Français de l'époque à la postérité, la mort de Pompée est peut-être, de ce point de vue, plus enviable que la victoire de César.